

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/03/04/2021040921/justel>

---

Dossier numéro : 2021-03-04/09

## Titre

4 MARS 2021. - Arrêté ministériel fixant le nombre total d'équivalents temps plein par service de travail social agréé des mutualités pour l'exercice 2021.(TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 17-03-2022 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 25-03-2021 page : 28086

Entrée en vigueur : 04-04-2021

---

## Table des matières

Art. M

---

## Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)